

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 18 juin 2018

Emploi et insertion

La Ville de Rennes s'engage pour expérimenter le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

La Ville de Rennes s'associe à une centaine d'autres Villes, pour relayer l'appel du 18 juin en faveur d'une nouvelle loi, permettant d'étendre l'expérimentation du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Rennes souhaite pouvoir expérimenter ce dispositif sur le quartier du Blosne, afin de compléter les différentes actions d'insertion qu'elle y développe.

Pour une 2^{ème} loi d'expérimentation : l'Appel du 18 juin relayé par la Ville de Rennes



En 2011, le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée a été initié par l'association ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours Catholique, Emmaüs France, le Pacte Civique et la Fédération des Acteurs de Solidarité. La loi de 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée autorise l'expérimentation de ce dispositif pour une durée de 5 ans, sur 10 territoires volontaires.

La Ville de Rennes, engagée avec d'autres territoires au sein de l'association TZCLD, souhaite rejoindre ces territoires volontaires et entrer dans une 2^{ème} étape expérimentale du projet. Pour cela, une nouvelle loi est nécessaire.

Ce mardi 18 juin 2019 est donc une journée de mobilisation nationale, qui vise à interpeller sur la nécessité de cette deuxième loi, conformément à l'annonce faite par le Président de la République en septembre 2018, lors de la présentation du Plan de lutte contre la pauvreté.

Expérimenter le projet au Blosne

La plateforme rennaise d'innovation sociale SolidaRen, composée d'acteurs institutionnels et d'associations, a souhaité dès sa création en 2017 pouvoir

expérimenter le projet TZCLD sur le territoire. Dans la lignée des politiques d'insertion développées sur le territoire, le projet TZCLD a été largement plébiscité par SolidaRen et le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la candidature de la Ville à une nouvelle expérimentation au profit d'un des quartiers prioritaires au titre de la politique de la Ville. Son choix s'est porté sur le quartier du Blosne. La Ville de Rennes entame désormais un temps de mobilisation des partenaires institutionnels, économiques et associatifs et des habitants, pour construire le projet à l'échelle locale.

→ Pour en savoir plus sur la politique d'insertion, consulter le [communiqué de presse sur le Pacte Rennais d'Insertion](#).

Le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée

Le projet TZCLD s'inscrit dans un système où les choix d'organisation économique permettent à une majeure partie de la population d'obtenir un emploi et de vivre dignement mais où, dans le même temps, plusieurs millions de personnes sont privées durablement d'emploi ou sont contraintes d'accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne.

Le projet se base sur un triple constat :

- Des personnes sont privées d'emploi alors même qu'elles souhaitent travailler et disposent de savoir-faire et de compétences.
- Le travail ne manque pas car il existe une multitude de besoins non satisfaits et de travaux utiles à la société qui ne sont pas ou plus réalisés ;
- Le chômage de longue durée coûte cher, car il engendre de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge.

Partant de ce constat, l'initiative TZCLD propose de rediriger ce coût pour financer les emplois manquants en assurant de bonnes conditions de travail. Elle se traduit par la création d'une Entreprise à But d'Emploi, qui s'engage à embaucher en CDI à temps plein ou à temps choisi, tous les chômeurs de longue durée depuis plus d'un an et résidents depuis au moins 6 mois sur le territoire dès lors qu'ils sont volontaires. Le financement du poste est assuré par une subvention de l'État et complété par les services rendus par l'entreprise et des subventions complémentaires.

Pratique

→ Plus d'informations sur le dispositif et l'Appel du 18 juin : www.tzclld.fr